

MAIRIE DE BOULOGNE-BILLANCOURT

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL LOCAL

AVIS ET RAPPORTS

Assemblée Générale

13 décembre 2010

La carte Boulogn'Or

Avis présenté par

Freddy Bitan

Rapporteur

Section santé et Solidarité

Membres du groupe de travail :

Jacques varnier, Vice Président Section Santé et Solidarité,

Freddy Bitan, rapporteur,

Sylvie Legrand, Sylvie Lelièvre, Renata Liard, Catherine Papillon, Christian Perret, conseillers

La proposition du CESL adoptée lors de l'assemblée générale du 7 juillet 2009 prévoyait un recensement des personnes âgées dépendantes et démunies afin de leur offrir :

- des prestations de prévention (alerte sanitaire, canicule, grand froid, vaccination, dépistage gratuit...),
- des services à domicile (portage des repas, alarmes téléphoniques...) ainsi que accompagnement, transport...
- le repérage des conditions de vie (surface et confort de l'habitation pour proposer l'hébergement d'un jeune...),
- la gratuité des transports locaux,
- l'accès facilité ou gratuit dans les musées, cinémas, conférences universitaires, pour la personne âgée et un accompagnant,
- Eventuellement des réductions pour des appareils auditifs ou visuels...

Le Maire a demandé au CESL, courant 2010, que cette proposition soit approfondie.

La carte Boulogn'or visait à constituer un support, un volet complémentaire du recensement des seniors et de leur situation, de leurs attentes afin de leur offrir ces services.

L'idée originelle était liée à la volonté de créer un « guichet unique » voire un « portail internet municipal seniors »¹ (cf. aussi l'idée de la double page senior du BBI, créée depuis). Elle partait du constat que :

a) Les services municipaux et associatifs sont nombreux et de qualité mais ils sont éclatés et donc difficiles à identifier et à utiliser.

b) Certaines personnes âgées, mal informées, pouvaient, dans ce maquis, ne pas s'y retrouver soit pour faire valoir leurs droits à prestation et aides (auprès du CLIC/CCAS) soit pour connaître les activités, possibilités et loisirs offerts par la mairie (Direction de la famille/SALS) ou les associations et clubs seniors.

A Boulogne-Billancourt, la population âgée de +65 ans inscrite sur les listes électorales est de 17 000 personnes. Celle de plus de 60 ans inscrite sur les listes électorales est de 20 000 individus. Le projet s'adresse à tous les boulonnais de plus de 60 ans, sans condition de ressources et vise au total, en prenant en compte les seniors non inscrits sur les listes électorales (étrangers, autres...) ainsi que les futurs seniors de la ZAC, environ 30 000 personnes à terme.

1 – Les seniors Boulonnais : deux catégories d'habitants

Le constat effectué par le CESL est qu'il existe à Boulogne-Billancourt deux catégories de seniors :

a) Les personnes âgées « aisées et bien portantes » qui fréquentent les clubs seniors de la ville, qui sont restés actives bien que retraitées et qui sont désireuses d'apporter de l'aide à leur prochain.

--> Clientèle du SALS / Direction de la Famille et des clubs seniors (2300 seniors, carte B+B) : cf. annexe 1.

b) Les personnes âgées « en difficulté » bénéficiaires d'aide ou de prestations légales ou réglementaires qui sont elles en attente de services aux seniors et d'aide en provenance de toute part : voisins, bénévoles (cf. ceux de « Bien vieillir à Boulogne » ou ceux qui prêtent leur service dans les maisons de retraite, ...), municipalité...

--> Clientèle du CCAS et du CLIC (environ 2000 personnes)².

¹ Il est précisé que, à la date de rédaction de ce rapport, le menu d'accueil du site de la ville de BB ne permet pas d'accéder au choix « A tout âge » puis « Seniors ».

² A ce sujet, le CESL réitère sa demande d'une brochure municipale présentant le CLIC et les services qu'il offre.

Ce clivage est particulièrement visible au moment des fêtes de fin d'année puisque deux repas de Noël sont organisés par la municipalité, à deux dates différentes, l'un pour les seniors « actifs et bien portants », l'autre pour les seniors « bénéficiaires d'aides » ou liés aux œuvres sociales municipales. L'idée centrale de la carte Boulogn'or est de mettre en relation, autant que faire se peut, ces deux catégories de personnes âgées, dont les effectifs sont supposés équilibrés compte tenu de la mixité naturelle de la population boulognaise (cf. l'histoire de la ville : Boulogne et Billancourt...) et de développer encore davantage les solidarités associatives et de voisinage.

2 – La carte Boulogn'or, un bouquet de services intergénérationnels

La carte Boulogn'or sera le support d'un bouquet de services intergénérationnels permettant de faire se rencontrer les seniors boulognais et de mieux échanger des services.

Trois catégories de services seniors ont été envisagées à ce stade dans le bouquet :

21 – Boulogn'or, une carte de tarifs préférentiels chez les commerçants Boulognais

Il s'agit d'un projet un peu différent de l'idée initiale du CESL. Elle découle des premières études comparatives menées et vise à constituer un produit d'appel pour impliquer un maximum de personnes âgées.

Les villes pilotes en matière de Cartes Seniors sont :

Nice : + de 60 ans, carte gratuite, nominative, réduction auprès de 300 commerçants tous secteurs confondus : habillement, esthétique, optique/audition, presse, services divers, alimentation et restauration. Créée en septembre 2009, le réseau de la carte *Nice Plus Senior* continue de se développer. Ce sont désormais plus de 10 000 personnes qui en sont titulaires sur les 100 000 seniors que compte la ville pour une population totale de 349 000 habitants (chiffres 2007).

Lille : + 60 ans, carte sous condition de ressources, offre d'activité sportive et culturelle.

Narbonne : +60 ans (ou + 55ans et retraité), carte gratuite, nominative, offre de loisirs sportifs, animation et information.

Paris : + 65 ans et titulaire de l'APA, carte « Paris à domicile » d'aide sociale pour les plus démunis (repas et services à domicile), + coiffure, téléalarme le cas échéant.

Toulouse : simple carte de gratuité totale des transports (bus, métro) pour les plus de 65 ans.

ATTENTION : Nous n'avons pu collecter d'informations ni sur les effectifs concernés (alors que nous disposons des chiffres 2009 à Boulogne, cf. fiche de DF/SLAS, en annexe 1) ni sur le coût budgétaire de l'opération.

Cette première gerbe de services correspondrait donc grosso modo à ce qui existe à Nice :

- tous les Boulognais (justificatif de domicile) ;
- de 60 ans et plus (carte d'identité pour vérifier l'âge) ;
- sans condition de ressources (pas de quotient familial, sauf choix d'un montage en lien avec B+B, cf. §3).

La carte offrirait des réductions dans les commerces et entreprises boulognaises parties prenantes.

Des contacts ont été pris avec l'UCABB. D'autres groupes d'entreprises doivent être sollicités : les artisans boulognais lauréats de la Charte qualité ainsi que les grandes surfaces boulognaises (Monoprix...). L'obtention d'une simple réduction de 5% sur présentation de la carte serait un résultat significatif. L'avantage, qui peut être autre qu'une réduction, est librement consenti par le commerçant (cf. carte *Nice Plus Senior* : dossier annexé au rapport).

22 – Boulogn’or : le développement de services intergénérationnels

221 – Chambre contre services

Dans un premier temps, la section du CESL avait centré sa réflexion sur le service intergénérationnel d'échange « chambre contre services » : une personne âgée qui dispose d'une chambre libre chez elle la propose à un(e) jeune étudiant(e) boulonnais(e).

Le CESL a proposé, plutôt que de réinventer et d'expérimenter sur un sujet aussi sensible que le logement, de tirer parti d'une expérience réussie en la matière en se rapprochant – pour un projet de convention – avec l'association parisienne « le Pari solidaire » (<http://www.leparisolidaire.fr/>). Deux formules sont possibles dans ce cadre :

1) *Formule " solidaire "* : chambre gratuite (participation aux charges : 50€), avec engagement de présence le soir (19H-21H environ) sauf deux soirées par semaine, et deux week-ends par mois.

2) *Formule " conviviale "* : chambre contre participation financière (environ 350 à 400 euros par mois) et engagement de respect, de courtoisie et de convivialité.

D'autres associations (« Ensemble 2 Générations » et « Logement-Intergénération ») se chargent également de l'appariement entre le senior et le jeune (volet sensible du projet) mais « le Pari solidaire » leur font signer à tous deux une charte d'engagements réciproques, ce qui sécurise le service. Les jeunes sont ainsi sensibilisés à la compréhension des conditions de vie de leurs anciens et tournés naturellement vers l'entraide.

222 – Autres services intergénérationnels

La ville de Colombe est pionnière en la matière. Elle a expérimenté les activités suivantes :

a) rencontres ponctuelles et limitées aux retraités par des « petits enfants » autour de sorties et d'activités culturelles (théâtre, ateliers contes...) et de loisirs comme le jardinage, la cuisine...

b) ateliers « Atout' âges » qui réunissent personnes âgées et jeunes de 0 à 19 ans;

c) réalisation par 300 enfants et une dizaine de retraités, d'une fresque intergénérationnelle retraçant le fil de la vie, coordonnée par une plasticienne d'un centre de loisirs ;

d) colonie intergénérationnelle ayant permis à 44 enfants qui ne partent pas en vacances et 32 retraités de partager pendant une semaine des activités : barbecue, plage, pétanque, contes...

Les services municipaux mobilisés à Boulogne-Billancourt pourraient désigner des « chefs de projet intergénérationnels » qui coordonneraient leur action.

23 – Boulogn’or : une bourse d'échange de services entre seniors

Le CESL propose de solliciter les personnes âgées boulonnaises pour un « bouquet de services intergénérationnel » dans lequel la personne âgée, tantôt « reçoit » et tantôt « donne ». Cette « fleur » du « bouquet » pourrait comprendre, pour ceux qui donnent :

- Des propositions de volontariat (candidatures pour les associations boulonnaises offrant des services et recherchant des bénévoles : animation, cours, conférence, organisation d'événements,...) ;
- Aide aux actions d'animation des professionnels des maisons de retraite et des centres de long séjour ;
- Accompagnement de seniors du 4^{ème} âge dans leurs déplacements, sorties ;
- Visites ponctuelles à des seniors du 4^{ème} âge pour lutter contre l'isolement et prévenir des facteurs de risque de maladies neuro-dégénératives...

Ceci n'exclut pas de généraliser la bourse d'échanges de services intergénérationnels à l'ensemble des générations (§22 incluant l'aide aux devoirs par exemple et §23, l'entraide entre seniors).

3 – Boulogn’or : trois scénarios de mise en œuvre

Plusieurs scénarios de mises en œuvre permettraient de récolter les « données seniors », ceci avec leur assentiment, dans le respect des règles de la CNIL et avec la bonne volonté des acteurs déjà dépositaires de « fichiers seniors » afin de constituer le socle le plus large. L’utilisation du fichier électoral est considérée comme trop « encadrée ».

1) SCENARIO « FUSION DES DONNEES MUNICIPALES »

Ce scénario exploite les fichiers municipaux existants relatifs aux personnes âgées :

- * Celui du Service animation loisirs seniors (Direction de la Famille de BB) : carte B+B contenant 4000 seniors dont 2300 comptes actifs (participants à un club seniors,...).
- * Ceux du CCAS (2000 personnes) et du CLIC (700 personnes).

2) SCENARIO « FUSION-EXTRACTION DES DONNEES EXISTANTES »

Le fichier « Boulogn’or » serait constitué de la fusion :

a) du fichier précédemment obtenu (SALS +CCAS + CLIC)

b) enrichi des fichiers associatifs existants :

* celui de l’ANRABB

* celui du Forum universitaire (les inscrits au tarif senior, soit la grande majorité)

* d’autres associations susceptibles de contribuer : fichier de « Bien Vieillir à Boulogne », de SAM-AREPA Boulogne ;

* etc....,

ceci après étude technique et déclaration préalable du traitement automatisé auprès de la CNIL.

3) SCENARIO « BBI »

Devant les incertitudes sur la faisabilité des scénarios précédents (actualité et cohérence des données, fiabilité des coordonnées des seniors, non redondance, ...), le Maire ou un Maire adjoint s’adresserait aux seniors de la ville dans une double page du BBI :

* page de gauche : communication sur la politique municipale à l’égard des seniors expliquant le projet de carte Boulogn’or, les services retenus si elle rencontrait une adhésion de la part de la population (format = article de C. Bruneau, page 31 du BBI du mois de novembre).

* page de droite (le même mois ou le mois suivant, cf. dispositif retenu en novembre pour le développement durable) : questionnaire sous forme de « sondage » sur les services qui intéresseraient la personne âgée (ou son représentant, son accompagnant) et pour lesquels elle se porterait candidate si le projet voyait le jour. Un format possible serait celui du questionnaire sur la Conférence locale de la famille, incluant, comme pour ce dernier, un papillon de recueil des coordonnées (nom, prénom, âge, adresse, téléphone, mail). Un modèle de questionnaire est proposé par le CESL en annexe 2.

Les personnes âgées remplissent, cochent et retournent ce questionnaire à la Ville.

Horizon : BBI de mars ou d’avril 2011 par exemple. Exploitation pour fin juin 2011.

4 – Boulogn’or, mesures d’accompagnement, forum seniors

a) Si la carte Boulogn’or voit le jour (horizon septembre 2011), une **brochure descriptive** avec son mode emploi serait distribuée dans les lieux publics de la ville et par courrier aux seniors (ou leurs représentants, aidants) recensés dans le fichier ainsi constitué.

b) Le CESL propose la **création d'un "Forum seniors"**.

Cette manifestation se tiendrait peu après le forum des associations, au mois de septembre, les seniors n'ayant pas la contrainte de la « rentrée des classes »³.

Toutes les associations proposant des activités aux seniors, suite aux éventuels contacts pris lors du forum des associations s'y retrouveraient pour nouer la relation bénévole-association.

Son but serait de matérialiser la « bourse d'échanges de services intergénérationnels » :

- Candidature pour toutes les activités bénévoles décrites au § 23 : animation, cours, conférence, organisation d'évènements, aide aux devoirs, aide aux animations en EPHAD, accompagnement de seniors du 4^{ème} âge dans leurs déplacements, sorties, visites ponctuelles à des seniors du 4^{ème} âge, ...
- Présence des clubs de loisirs seniors et associations boulonnaises recherchant des bénévoles.

L'organisation de l'évènement pourrait être confiée au Centre du Bénévolat de Boulogne-Billancourt qui est intéressé par l'opportunité (contacter Patrick OURLEYRE, secrétaire général).

c) L'implication de la municipalité pour faire de Boulogne une carte municipale, en la médiatisant sur le BBI voire en facilitant la collecte des données, n'aurait d'intérêt que si :

1. Cette carte permet de recenser un maximum de personnes âgées à BB.
2. Les données ainsi collectées après déclaration du traitement à la CNIL viennent alimenter un fichier des seniors Boulonnais.
3. La ville a la maîtrise totale du fichier ainsi constitué.
4. Les missions de service public initialement prévues par le CESL (cf. introduction) sont facilitées par ce nouveau « réservoir » de personnes âgées collectées par un autre biais que celui des administrations municipales.

C'est donc le scénario BBI qui serait préconisé par le CESL. Il pourrait permettre d'élargir les services municipaux (SALS, clubs seniors, CCAS) à un plus grand nombre de personnes au fil des âges, ce qui constitue un besoin légitime. Ce type de réponses de proximité construites par l'initiative associative et l'échange doit être développé.

*

Enfin, une autre façon de développer les services en faveur des seniors serait une politique structurante conduisant la ville de Boulogne-Billancourt à solliciter le label ministériel « Bien vieillir, Vivre ensemble ». Ce label propose un grand nombre d'initiatives « intergénérationnelles » et « durables » ; il s'obtient sur le long terme (3 à 5 ans). En février 2010, ce label avait été décerné à 34 villes en France⁴.

³ NB : A priori, cela n'exclut nullement les associations de services aux seniors du forum des associations actuelles qui vise lui à attirer des adhérents et non des bénévoles proposant des animations.

⁴ Voir le lien : « Bien vieillir, Vivre ensemble » sur <http://www.travail-solidarite.gouv.fr>

*Conseil Economique et Social Local (Carte Boulogn'Or)***Service animation loisirs seniors, Direction de la Famille (SALS/DF).**

Ce service se charge exclusivement de prestations de loisirs et d'animation du temps libre des retraités, et exclut toute activité de maintien à domicile ou d'aide à la personne (CLIC, CCAS, DAS). Néanmoins, les prestations du service, destinées en premier lieu à lutter contre l'isolement social des seniors, s'inscrivent dans un dispositif de prévention du vieillissement.

Tout boulonnais retraité bénéficie des prestations sur simple inscription (volontaire) –

Nombre d'inscrits : 4 000 – Participants réguliers : 2300

1) – Démarches et tarification

- Inscription au service Espace Accueil des Familles pour intégration dans fichier "seniors" et détermination de la tranche de QF elle-même destinée à facturation des prestations (cf tarifs prestations seniors).
- Les prestations font l'objet d'une facture mensuelle éditée par B+B.

2) – Prestations "intra"

- Déjeuners dans 4 clubs seniors répartis sur la ville du lundi au vendredi (déjeuners réalisés par unité centrale de production de la ville).
- Espaces cyber seniors (2 sites) tous les jours – au choix accès libre individuels + formations encadrées (8 ordis à disposition).
- Jeux de cartes tradi + billard + bridge + rencontres Wii
- Cafés philo, conversation anglaise, échecs
- Lecture presse (abonnement 6 quotidiens + 4 magazines) et espaces cafeteria (2 sites)
- Cours arts plastiques (6 hebdomadaires), ateliers pâtisserie, peinture sur porcelaine et sur soie (mensuel)
- Conférences (4 hebdomadaires) dominante histoire de l'art

3) – Prestations extérieures.

- Journées et demi-journées de visites culturelles et festives. (8 à 9 mensuelles), aller et retour en car (ville). Exemples destination octobre et novembre 2010 : Expo Paris-Vuitton, Musée Maurice Denis, Journée Gisors et Vaux de Cernay, bowling, visite usine de traitement des eaux, déjeuner dansant au Pavillon des Princes. ... (400 places par mois).
- Voyages accompagnés Paris-Paris. 2 séjours d'une semaine par an (juin et octobre) 70 personnes au total destinations proches (Europe) séjours hôtel-club avec programmes d'excursions incluses.

4) Fonctionnement et moyens.

Budget fonctionnement : 350 000 euros –

Effectifs : 20 agents (2 catégorie A; 2 B; 16 C).

Conseil Economique et Social Local (Carte Boulogn'Or)

Si vous habitez BOULOGNE- BILLANCOURT et avez plus de 60 ans (ou si vous êtes aidant, accompagnant ou représentant d'une personne âgée de plus de 60 ans), nous vous remercions de répondre à l'enquête ci-dessous. Votre avis nous sera précieux pour offrir de nouveaux services aux seniors bouloonnais, gratuits ou à tarifs préférentiels.

Merci de cocher les cases correspondant à votre choix.*LES SERVICES MUNICIPAUX ET ASSOCIATIFS EXISTANTS*

	Je bénéficie déjà du service	Je souhaiterais en bénéficier	Je ne souhaite pas en bénéficier
Soins à domicile (SSIAD)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aide ménagère (SAM'AREPA)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aide ménagère (autre intermédiaire)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Portage des repas (Avenance)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Alertes sanitaires (canicules)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Téléalarme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Activités loisirs Carte famille	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Clubs seniors,	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ANRABB	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bien Vieillir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je bénéficie de l'APA	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

DE NOUVEAUX SERVICES A L'ETUDE

	Je propose mon aide	Je souhaite en bénéficier	Cela est sans intérêt
Chambre contre services	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aide aux devoirs	<input type="checkbox"/>		
Accompagnement d'une personne âgée dépendante en déplacement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Visite à domicile	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Carte de réduction auprès des commerçants bouloonnais		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aide / visite en maison de retraite	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres suggestions :			

 Comment vous recontacter ? (facultatif)

Nom/ prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Nombre de séniors au foyer :

Si vous répondez en tant qu'aidant ou représentant, veuillez cocher cette case

Merci de retourner cette fiche à, en Mairie de Boulogne.